

Rencontre-débat du Comité 21

M. Jean-Paul DELEVOYE,

Ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de l'Aménagement du territoire

Mardi 25 février 2003

Introduction (François GOURDON, Président du Comité 21)

Monsieur le Ministre, merci d'être avec nous ce matin. Vous étiez intervenu en 2000 en tant que Président de l'AMF et depuis plusieurs années vous soutenez nos travaux vers les collectivités territoriales et en particulier le guide annuel « Territoires et développement durable », dont vous avez préfacé le dernier tome.

Nous travaillons actuellement avec votre Ministère au développement d'un portail des Agendas 21 locaux en France. Il s'agit d'une tâche importante qui permettra une meilleure lisibilité de l'avancée des collectivités et une optimisation des échanges de « bonnes pratiques ». Dans le même objectif, l'AMF est l'un de nos partenaires, avec Dexia Crédit local et l'Association des maires des grandes villes de France, des "Rubans du développement durable", appel à propositions pour identifier les démarches pionnières de collectivités, qui seront annoncées au prochain Congrès des Maires.

Vous savez que le Comité 21 est au service des collectivités alors je ne prendrai pas plus de votre temps, et vous laisse la parole.

Exposé de M. Jean-Paul DELEVOYE

Merci, monsieur le Président, de m'avoir invité. Je salue également le Président HINTZY¹ pour le rôle important qu'il joue à un moment où, malheureusement, l'actualité internationale va mettre le doigt sur les difficultés de ce monde à vivre ensemble. Je suis ravi de me trouver parmi vous afin qu'ensemble nous nous interroguions et échangeons au cours de ce débat sur la politique publique et le développement durable.

Je suis très frappé de constater dans les opinions internationales, et notamment aujourd'hui avec le problème posé par l'Irak, la morale, l'éthique et les principes qui guident les décisions politiques. Ce sera un premier grand sujet qui va frapper nos opinions, notamment dans l'exercice de nos démocraties : est-ce l'usage de la force qui guide la morale ou bien celui des principes qui guide notre attitude ? C'est très important car, si nous laissons dériver l'action politique au travers d'intérêts particuliers ou catégoriels au détriment de la force des principes, nous risquons de laisser dériver le système démocratique vers l'expression d'intérêts catégoriels au détriment de l'intérêt général. Cela conduira à des fractures extrêmement redoutables.

C'est d'autant plus redoutable que nous avons quelques interrogations au moment où le président de la République nous a demandé, sous l'autorité de Roselyne BACHELOT, de déterminer ce qui devrait pouvoir être inscrit dans la Constitution. Je rappelle : 1789, les droits de l'homme ; 1946, les droits sociaux ; en 2003 le président de la République souhaite adosser au préambule de la Constitution une charte de l'environnement, qui définirait les principes qui devraient guider nos attitudes politiques internationales, européennes ou nationales, sur la protection de l'environnement ou le développement durable.

C'est d'autant plus important que les analyses que je me permets de vous livrer sont les suivantes.

¹ Jacques Hintzy est président de l'UNICEF France

Nous sommes en train de basculer, notamment dans nos sociétés dites "avancées", d'une philosophie du XIX^e ou du XX^e siècle selon laquelle le progrès était systématiquement positif. Nous l'avons automatiquement idéalisé, au moment où, paradoxalement, nous n'avons toujours pas réglé notre relation à notre finitude personnelle. Par rapport à la mort sur le plan philosophique, et alors qu'il existe un certain nombre d'interrogations sur les expressions religieuses, l'opinion est brutalement en train de prendre lecture de la finitude de ce monde si nous ne modifions pas nos attitudes.

C'est extrêmement préoccupant, car nous vivons sur un acquis culturel de l'après-guerre, optimiste, et dans lequel les choses iraient forcément toujours mieux grâce au progrès. Nous avons tendance à résister psychologiquement à comprendre que nous sommes entrés dans un monde où la régression et les drames sont possibles.

Ma première interrogation est que, alors que nos opinions sont en train d'accepter la banalisation des violences sur les personnes, elles sont beaucoup plus sensibles à la violence sur la nature. J'aimerais que nous ayons les mêmes capacités de révolte ...

La seconde est que dans l'Antiquité ou jusqu'à l'âge classique, nous comptions sur la nature pour réparer les désordres ou assurer ce que nous appelons "*la bonne marche des affaires*". Aujourd'hui, la technologie moderne nous permet de défaire ce pouvoir réparateur de la nature, ce qui nous interdit, à nous, responsables économiques, associatifs ou politiques, la possibilité d'être négligents. La gestion du court terme, du quotidien, nous est interdite par rapport à nos opinions.

Nous nous apercevons que, plus les solidarités intergénérationnelles semblent être remises en cause, plus notre responsabilité sur les générations futures est lourde. Nous avons, là aussi, une opposition du temps avec, par rapport à nos politiques, une vraie interrogation qui est que la gestion de l'espace est la marque de notre puissance, mais que la gestion du temps est la marque de notre faiblesse. Nous avons, en même temps, une formidable capacité à modifier l'espace, à relever tous les défis technologiques, mais la pente du temps semble aujourd'hui négative par notre incapacité à prendre les décisions qui arrêteraient les dégradations et, notamment, les dégradations humaines.

Cela nous occasionnera un certain nombre de réflexions de nature philosophique ou politique. Par définition, la nature était le dépositaire de notre sagesse, et nous en tirions toute la lecture. Aujourd'hui, elle est le réceptacle de notre sagesse ou de notre folie. Après avoir développé une inflation des droits, nous sommes tombés dans l'illusion de pouvoir échapper au catalogue de nos devoirs. Il existe peut être aujourd'hui une formidable capacité chez les hommes politiques, et au politique, de pouvoir entrer dans de nouvelles attitudes et relations avec le concitoyen. Ce sentiment de finitude, cette idéalisation utopique du progrès, cette fragilisation apparente de la nature, cette banalisation de la violence qui invite nos concitoyens à fuir vers l'illusion ou le virtuel, peut, paradoxalement, engendrer un sentiment de responsabilisation et, en tout cas, une prise de conscience.

Cette réflexion sur la constitution pourrait redonner, à nos concitoyens du monde développé, les principes sur lesquels nous pourrions bâtir une nouvelle éthique, une nouvelle morale publique. Nous pourrions, si vous le souhaitez, débattre du principe de précaution : jusqu'où faut-il les pousser pour ne pas tuer l'action -du principe pollueur-payeur-, mais jusqu'où faut-il les pousser pour inciter les gens à faire un arbitrage entre la pollution et le paiement d'une amende ? C'est le principe de la participation, de la responsabilité.

Ce sont des choses sur lesquelles nous pouvons débattre, mais il faudra être extrêmement attentif au principe de la solidarité qui est au cœur même des Agendas 21. Ils interpellent la problématique du « vivre ensemble » à l'échelon mondial.

Nous n'avons jamais mesuré les effets comportementaux des politiques publiques, alors que nous disposons de tous les paramètres pour réfléchir à l'effet levier en matière de PIB, de croissance, de masse monétaire. Tout cela est très rationnel, mais il faudrait voir aussi les effets comportementaux des politiques publiques. Par exemple, alors que vous réfléchissez à la coopération décentralisée, sur la Méditerranée notamment, nous voyons bien que le basculement rapide d'une économie primaire vers une économie secondaire -la mondialisation est en réalité un partage des valeurs ajoutées sur l'ensemble de la planète- ne détruit pas l'emploi. Cela ne fait que le déplacer, le détruit, certes, localement, mais en crée à un autre endroit. En revanche, cela crée des phénomènes d'accélération

extrêmement rapides d'un basculement d'une économie primaire vers une économie secondaire dans des pays qui n'y sont peut être pas préparés.

Lorsque nous mettons en place une politique européenne de réduction de la dépendance des économies rurales, par rapport aux aléas climatiques, par l'irrigation, comme au Maroc, nous obtenons une formidable réussite macroéconomique. Néanmoins, nous ne disposons pas d'études sur le fait qu'en accélérant la destruction d'une société rurale classique, vivant autour de la famille, avec des repères d'autarcie, nous précipitions la concentration urbaine sans aucun espoir d'activités. Ne sommes-nous pas, alors, en train d'offrir à des solidarités de proximité, la meilleure introduction vers les extrémismes ? Nous aurions, paradoxalement, formidablement réussi sur le plan économique et remarquablement échoué en matière de violence sociale. C'est un sujet auquel nous devons être attentifs, car plus le progrès permettra de remplacer l'homme par la machine, etc., plus nous rencontrerons des phénomènes d'exclusion sociale.

Lorsque nous superposons toutes les mécaniques, nous constatons qu'elles sont relativement identiques dans les sociétés développées et dans les sociétés en voie de développement. Si je prends l'exemple de notre pays, l'augmentation du coût du travail nécessite l'augmentation de la productivité de l'emploi, et pose le problème du remplacement de l'homme par la machine ou de la délocalisation, mais, en même temps, l'exclusion de celles et de ceux qui n'ont pas le niveau nécessaire de formation professionnelle. Nous créons donc des fractures sociales d'autant plus redoutables qu'elles sont réglées par des systèmes d'assistance qui déresponsabilisent l'individu.

Si nous appliquons les mêmes principes à l'égard des pays en voie de développement, nous nous apercevons qu'aujourd'hui la Tchéquie reçoit les deux tiers de nos investissements industriels automobiles, qu'un certain nombre de pays maghrébins reçoivent des investissements industriels textiles majeurs qui, assez rapidement, posent le problème de l'arbitrage, pour ces populations, entre le milieu rural et le milieu urbain. Par manque d'outil politique de régulation nationale, comme on ne crée pas d'arbitrages entre l'agriculture traditionnelle et la drogue, le travail artisanal ou la prostitution, nous en arrivons à des mécaniques de systèmes mafieux qui deviennent bien plus redoutables que les mécaniques des systèmes politiques.

Par la diminution ou la disparition de la morale -dont les principes guident nos conduites-, nous sommes paradoxalement arrivés à mettre en place des systèmes de développement de sociétés qui apportent un enrichissement collectif important et un appauvrissement individuel très préoccupant en raison de la disparition des outils de socialisation. Si nous n'y prenons pas garde, lorsque nous examinons l'évolution de nos territoires sur le plan national, nous constatons qu'ils seront de plus en plus dépendants de politiques de transferts.

Si vous regardez le vieillissement pur dans la région du Limousin, 30 % de la population a plus de 60 ans et, dans vingt ans, ce sera 50 %. Dans certains territoires "héliotropiques", vous trouvez des ressources de transferts nettement plus importantes que celles de la création de richesses. Vous créez donc une fabuleuse dépendance de ces territoires par rapport à la capacité à financer ces ressources de transferts. Dans d'autres territoires du monde, ce sont les revenus "non officiels" qui produisent les ressources que n'apportent pas les systèmes économiques traditionnels.

Nous voyons se dessiner devant nous un monde qui n'a, paradoxalement, jamais été aussi capable de maîtriser les technologies modernes et qui est probablement incapable de maîtriser les comportements individuels. C'est l'un des problèmes politiques majeurs actuels.

Comment y répondre ? Premièrement par la pédagogie des enjeux. Deuxièmement, par l'efficacité et la mise en œuvre de politiques qui ne peuvent être alimentées uniquement par des principes, qui doivent être la boussole ou la direction, mais par un marché. Il est peut être cruel de le dire, mais nous nous apercevons que l'accélération de la mise en œuvre des politiques passe, lorsque nous avons un équilibre, par les opérateurs privés. C'est notamment vrai pour les problèmes d'environnement.

Nous devons trouver l'équilibre entre une politique et une économie des déchets, entre une politique et une économie de l'eau. Je crois beaucoup au partenariat public/privé qui, d'ailleurs, fait la force de la politique française mais qui, à l'échelon du monde, peut avoir des résultats tout à fait

positifs, peut-être même en échappant à des pouvoirs locaux et en instaurant une limitation à des systèmes de corruption, mais avec des effets collatéraux bénéfiques.

J'ai toujours été très frappé par un marché qui avait été emporté pour un traitement des déchets dans une ville de l'Inde, Monsieur HINTZY, et, me disait-on, qui avait réduit de 70 à 80 % les maladies de peau des enfants qui vivaient dans les rues et sur les déchets.

Nous voyons bien qu'un des indicateurs qui manque à la conduite des politiques publiques est celui des résultats positifs sur les effets comportementaux et sur toutes les politiques environnementales. Notre raisonnement est trop cloisonné et pas suffisamment global. Nous allons parfois avoir une approche globale du développement des territoires, mais il faudrait que nous réfléchissions à cela. C'est ce que j'ai demandé à la DATAR pour la mise en place d'éco-indicateurs pour l'observation et l'évolution des territoires.

Nous avons aujourd'hui des critères de démographie, de revenus par habitant, mais nous n'avons pas de logique d'analyse sociologique environnementale. Nous regardions les effets de la politique européenne sur la cohésion territoriale où nous avons un résultat positif, la réduction en PIB par habitant s'est réduite entre les différents pays européens. Le résultat positif est que les revenus par habitant s'étalent, mais le résultat négatif est que les inégalités de proximité explosent : dans la même ville, en allant dans une autre rue, vous changez de monde et, dans le même canton rural, vous trouvez une commune riche et une autre très pauvre.

Nous nous apercevons que, lorsqu'on laisse se développer les inégalités de proximité, on permet insidieusement le développement d'un sentiment d'injustice, de révolte et de résistance à une politique collective. Nous voyons même, ce qui était à la limite l'un des risques pour notre pays, l'émergence d'un communautarisme avec une identité socio-spatiale plus qu'ethnique, qui crée une fracturation du "*vivre ensemble*" qui est le principe même du développement durable. Il s'agit de la mobilisation collective autour d'un intérêt collectif.

Il faut admettre que nous sommes un peu en fragilité, voire en impuissance, voire en mauvais résultat sur ce que nous avons appelé à une certaine époque la "*mixité sociale*", car les éléments structurants de la socialisation de notre société sont fragilisés, qu'il s'agisse de l'Église, de la famille ou même des éléments structurants. Dès que le niveau de vie qui augmente, ne serait-ce que par le travail féminin, le travail du couple, le premier réflexe est d'aller vivre à l'extérieur du quartier dans lequel vous vous trouvez. Vous avez une espèce d'appropriation ethnique, sociologique, ou des paramètres d'identification d'une attitude relativement identique, ne serait-ce que par des problèmes éventuellement d'économie souterraine.

Il faut des principes, un marché, mais aussi, évidemment, une modification comportementale, ce qui passe probablement par un investissement que nous n'avons pas suffisamment exploité, le sentiment de l'éducation. Nous devons absolument réfléchir à son émergence dans nos systèmes scolaires. Marguerite YOURCENAR disait : "*On leur apprend bien, mais on ne les éduque pas !*" Au moment où nous connaissons un système de fragilisation de l'éducation par la famille, nous devons réfléchir pour retrouver, peut-être, ce que nous appelions "*les humanités*" dans notre ancien système scolaire : une tête bien faite sur un cœur un peu vide ne sert à rien. Nous devons avoir la capacité à élever les âmes de nos enfants par des systèmes d'éducation. Il nous faut aussi mettre en place des moyens d'incitation, d'où la notion des coresponsabilités que nous souhaiterions mettre en place dans les territoires, y compris dans les politiques publiques, avec la formation de nos agents territoriaux et de nos agents fonctionnaires. Cela fait partie de ces éléments très importants.

J'aborderai le dernier point, tout en ayant conscience de ne pas avoir répondu à tout ce que vous souhaitiez, en disant que nous devons être attentifs à ce que l'émergence d'un droit ne fasse pas disparaître la responsabilité individuelle. Nos concitoyens sont très sensibles à tout ce qui crée l'événement environnemental, comme avec l'effet que *le Prestige* a produit sur l'opinion, alors qu'en même temps nous comprenons que les dégazages sont dix fois pires. L'opinion passe à côté de ces choses. Il faut arriver à trouver ce qui définit les sentiments, ce qui permet de forger les convictions plus que les émotions. C'est un vrai sujet auquel nous n'avons pas trouvé de réponses. Au moment où les savoirs se développent, ils nourrissent plus de doutes que de convictions.

L'expertise scientifique ouvre plus au débat et, paradoxalement, au lieu de rassurer les opinions, elle a tendance à développer leurs craintes. Lorsque nous avons un débat sur le nucléaire, il est difficile qu'il soit dépassionné et très objectif, tout comme lors d'un débat sur la chasse, l'énergie ou les ordures ménagères. Qui détient la vérité, qui peut apporter un élément d'arbitrage individuel et collectif, comment ne pas instrumentaliser la science au profit d'exigences personnelles et contre l'intérêt général ?

C'est un vrai sujet sur lequel, paradoxalement, les politiques publiques sont aujourd'hui très fragilisées. Tout le monde croit à la démocratie participative, et c'est l'éternel débat entre la démocratie représentative et la participative. Cela dure depuis la Constituante puisque, à l'époque, l'expression directe du peuple était sollicitée par nos révolutionnaires mais, comme cela tourna rapidement à la cacophonie, ont été instaurés des représentants du peuple. Immédiatement, le débat a eu lieu chez les révolutionnaires qui disaient : *"Nous avons mis à mal la noblesse du roi et nous allons instaurer à nouveau la noblesse du peuple par ses représentants."*

Aujourd'hui, le vrai débat dans lequel nous sommes entrés frappe nos systèmes démocratiques. Nos démocraties actuelles sont-elles des lieux d'échanges et de convictions permettant la responsabilisation de chacun de nos concitoyens pour choisir, ou s'agit-il de confrontations de lobbyings émotionnels permettant d'instrumentaliser l'opinion à des fins catégorielles ?

Je ne veux pas dire qu'aujourd'hui le débat moderne privilégie l'image au détriment de la conviction, mais nous nous apercevons que, dans un certain nombre de choix concernant par exemple l'implantation des décharges d'ordures ménagères, dans un objectif de solidarité territoriale, il n'est pas évident que les débats soient totalement nourris d'échanges de convictions et que, parfois, l'émotion et l'image ne l'emportent pas.

C'est un sujet majeur car, si nous laissons faire en sorte -je demande pardon aux journalistes- que les médias déterminent les bonnes ou les mauvaises causes, nos opinions seront tentées de ne pas forcément réagir en fonction des principes que la morale nous inviterait à adopter. C'est l'une de mes interrogations profondes. Comment faire pour que l'image, la transparence à laquelle la presse, je crois dans son aspect très positif nous a conduit, amène la qualité des produits et des politiques ? Tous les reporters et reportages qui mettent le doigt sur les dysfonctionnements sont des atouts extrêmement importants pour aller vers l'excellence. En même temps, et probablement au détriment de la presse, comment pouvons-nous faire pour que nos opinions ne soient pas banalisées dans des phénomènes extrêmement inacceptables ?

Je suis frappé, par quelques études, de constater que les gens ne commencent à être sensibilisés que lorsqu'il se produit un accident impliquant une centaine de personnes et que, tout compte fait, les morts de trois ou quatre Palestiniens ou de deux Israéliens par jour font partie d'un lot quotidien qui ne suscite plus l'interrogation.

Il existe quelques famines complètement ignorées car elles ne figurent pas dans les médias. Nous sommes parfois plus sensibles à des problèmes de cœur, de divorce de chanteurs, qu'à des problèmes de société. Nous avons là, certainement, à réfléchir, car le développement durable doit être un facteur de rassemblement et non pas de division. Il peut être facteur de division au travers d'intérêts catégoriels et nous devons être sensibles à cette fragilisation. Comment faire pour que nous puissions retrouver le sens de l'engagement du développement durable au travers d'une cause qui nous transcende et qui est le "meilleur vivre ensemble", par rapport à des problèmes de société auxquels nous ne sommes pas suffisamment préparés ?

Aujourd'hui, la tentation de l'habitat est d'offrir des espaces de protection et de sécurité pour celles et ceux qui en ont les moyens. Nous voyons émerger partout des résidences très protégées, très fermées. Nous sommes témoins d'une espèce d'occultation de ce qui se passe à l'extérieur, au moment même où les prises de conscience devraient être les plus élevées.

Nous avons l'intention de mettre en place, dans chaque ministère, un engagement sur le développement durable. Il existe des paramètres quantifiables et cartésiens assez simples, comme la maîtrise de l'énergie, le recyclage du papier, la protection.

Concernant l'audit des transports que nous allons obtenir, est-ce que les critères environnementaux entreront de façon aussi pondérée que les critères de rentabilité ou de confort ? C'est un débat, que nous verrons avec les parlementaires dans quelques mois puisque c'est l'un des sujets que la France doit relever.

La mondialisation va répartir les lieux de production, de consommation, de financement, de décision et de marketing sur l'ensemble de la planète. La conséquence en sera l'explosion de la logistique et des transports. Un des facteurs de ralentissement économique sera un manque de main-d'œuvre qualifiée, la diminution de la population active, mais aussi la saturation des axes de transport.

Comment concilier cela avec une limitation des énergies ? C'est un problème... Allons-nous avoir, ce que font les constructeurs aujourd'hui, une recherche éperdue vers la limitation du nombre de voyages et donc l'augmentation systématique des capacités de transport ? Jusqu'où irons-nous dans le ratio kilomètre parcouru/énergie consommée ? Il s'agit d'un sujet majeur auquel l'esprit cartésien scientifique et le progrès peuvent apporter un certain nombre de réponses.

La véritable interrogation sur le développement durable concerne les dysfonctionnements sociétaux que nous pressentons et qui m'interpellent, car ils nécessitent quinze à vingt ans de correction. Nous ne pouvons engendrer une modification comportementale qu'à partir du moment où nous avons réussi à faire en sorte que l'individu s'approprie lui-même les moyens de son propre développement personnel, dans un monde qui semble parfois lui limiter ses espaces d'espoir.

Ce sujet ne pourra probablement se concevoir qu'à l'échelon local, uniquement par des chemins culturels, artistiques ou religieux, faisant en sorte que cela ne soit pas, non plus, un nouveau moyen pour un esclavage moderne qui permettrait d'instrumentaliser les individus au travers de causes décidées par telles ou telles personnes qui seraient propriétaires des âmes des concitoyens mais, au contraire, leur permette d'avoir une transcendance pouvant soutenir un "vivre ensemble".

Pardonnez-moi d'être tombé dans cet aspect sociologique, mais c'est ce qui me perturbe le plus. Je recevais récemment un de mes collègues allemands qui me disait qu'à Berlin quelques rues étaient complètement envahies par des populations totalement illégales qu'il n'arrivait pas à intégrer, y compris en travaillant avec les mères, les femmes qui sont les éléments très importants de la cohésion sociale. Lorsque nous discutons avec une dizaine de maires importants du monde et quand nous leur demandions quel était, pour eux, l'élément politique le plus redoutable dans leur prochain mandat, au lieu de citer l'environnement, ce que nous attendions, ils ont tous évoqué l'explosion de la violence interindividuelle qui est une forme de racisme et de rejet de l'autre. Peut être est-ce le développement durable qui est l'élément politique sur lequel nous devons le plus travailler...

Il faut cependant rester optimiste.

(Applaudissements)

Débat

M. François GOURDON : Merci, monsieur le Ministre, pour ces profondes réflexions qui révèlent l'ampleur de la tâche pour atteindre un développement durable, et nous en sommes loin.

M. Jean-Paul DELEVOYE : Le débat pourrait se résumer à savoir jusqu'où il faut pousser les politiques d'assistanat et celles de responsabilisation. Faut-il inciter les gens à exercer une activité en dehors du secteur marchand ? Voilà des questions politiques majeures.

Lorsque, par exemple, nous mettons en place les politiques familiales, jusqu'où faut-il pousser la délivrance d'aide pour les allocations familiales sans s'occuper de l'éducation des parents ? C'est un vrai sujet ! Comment faire pour que les retraités ne soient pas une contrainte mais une formidable chance par leur apport associatif et intergénérationnel ? Ce sont des questions que nous ne nous posons pas voici quelques années. Nous achetons presque notre conscience par le volume budgétaire ; nous faisons une bonne politique car nous investissons beaucoup d'argent pour aider les chômeurs. Tout compte fait, faisons-nous leur bonheur ? Pas du tout.

Nous allons probablement intégrer aujourd'hui dans les politiques publiques les impacts comportementaux et psychologiques sur les individus. Concernant les politiques d'insertion, je suis favorable -mais je ne sais pas si cela se fera- à la décentralisation de la formation professionnelle aux régions et à l'insertion aux départements, pour obtenir un effet global et cohérent d'environnement autour d'un individu qui perd un emploi ou est en incapacité de pouvoir y prétendre, avec des reconstructions des personnes leur permettant d'exercer eux-mêmes leurs propres responsabilités.

Nous avons collectivement commis une erreur : en appliquant des politiques de solidarité, nous avons parfois fait disparaître la dignité de l'individu. Nous n'avons alors pas du tout rendu service à la société. Lorsqu'un enfant est conçu plus pour l'aide qu'il génère que pour le projet qu'il représente, nous ratons notre projet politique. En incitant les gens à vivre plus de l'assistanat qu'à rechercher du travail, nous avons aussi complètement échoué dans notre projet politique. Il faut arrêter les hypocrisies sur ces sujets.

Je vais vous donner des exemples concrets. Je visitais dans l'Est l'institut "La Soudure" qui prépare aux CAP et BAC. Avec seulement un élève pour huit offres d'emplois à la sortie, rémunérés entre 15 000 et 25 000 francs selon les niveaux de qualification, le président de cet institut se demande s'il ne va pas fermer par manque d'élèves. Les entreprises de bâtiment doivent modifier les conditions de travail pour inciter la féminisation de leurs métiers, sans quoi elles ne trouveront plus de candidats. C'est un vrai débat politique. Nous ne condamnons pas les gens qui refusent les emplois, mais nous avons un volume de jeunes au chômage et des entreprises dont la croissance est freinée par l'inadéquation entre les postes offerts et l'appétence, simplement par le manque d'intérêt pour le travail manuel, et parce que les notions de travail et d'effort ne sont pas aujourd'hui les plus perçues par les uns et les autres.

Lorsque nous nous interrogeons sur le coût des services publics, nous constatons que ce n'est pas leur coût qui pose problème mais c'est leur échec. Il ne s'agit pas d'une condamnation des services publics. Lorsque quelqu'un est en échec d'éducation scolaire, c'est la formation professionnelle par les entreprises ou les acteurs qui coûtent cher. Lorsque vous mettez en place des systèmes publics dont la première lecture est la notion d'échec dans l'éducation dès l'âge de trois ou quatre ans, comment voulez-vous qu'un enfant s'insère dans une société qui le met en situation de ses propres faiblesses dès les premiers âges de son existence ?

Nous disposons aujourd'hui de toute une série de mécaniques auxquelles nous n'avons pas suffisamment intégré les effets comportementaux positifs. La politique publique devrait accompagner la voie de la responsabilisation et non pas faciliter la déresponsabilisation. Je ne crois qu'à deux vertus, la capacité de responsabilité individuelle et la dignité qui fait qu'un homme a toujours envie de rester debout.

M. François GOURDON : Je vous remercie. Nous disposons d'une demi-heure car monsieur le Ministre doit partir.

M. Jean-Paul DELEVOYE : Je dois effectivement partir pour répondre aux sénateurs, et il faut toujours leur apporter des réponses.

M. François GOURDON : Merci de vous présenter et de poser des questions brèves.

M. Serge ANTOINE, *Président d'honneur du Comité 21* : Monsieur le Ministre, dans la définition du développement durable, vous avez donné à la dimension sociale une dimension sociétale d'interpellation très importante et qui n'est pas dans la nature de l'actuelle acception que nous avons couramment du développement durable où nous "saucissonnons" un certain nombre d'éléments comme l'énergie, les déchets, l'eau, etc. Vous l'avez glissé à la DATAR, c'est-à-dire à la dimension nationale de l'aménagement du territoire, pour l'obliger à introduire des notions sociétales qu'elle n'a pas par nature. Je vous avais d'ailleurs rappelé à la Sorbonne que, dans les débuts de la DATAR, l'inquiétude sociétale était très forte, ce que personne ne sait. En effet, tout le monde croit que nous faisons des infrastructures pour les Trente Glorieuses alors que, en fait, il existait bien une énorme inquiétude sociétale que nous ne percevons pas dans l'histoire.

Aujourd'hui, si j'ai bien compris, une réforme régionale va fortement introduire le développement durable. Comment faire pour que l'interpellation sociétale soit bien présente et que

nous ne tombions pas dans l'arithmétique de cuisine que nous pourrions redouter ? Serez-vous d'ailleurs présent dans chacune des régions pour témoigner comme aujourd'hui, au moment du lancement du développement durable dans ces mêmes régions ?

M. Jean-Paul DELEVOYE : Si vous m'y invitez, Serge, je ne résiste jamais à vos ordres.

Vous avez raison de l'indiquer, nous recevons les régions les unes après les autres, et notre idée est de nous appuyer sur la dimension régionale pour assurer la cohérence des territoires, mais le débat n'est pas encore arrêté par le Premier ministre.

Ce serait nous appuyer sur la dimension régionale pour assurer la cohérence des territoires, ces derniers étant un lieu de développement et de vie. En ramenant la formation professionnelle et la cohérence de l'aménagement du territoire à la région et les politiques de proximité, de dépendance et d'insertion vers les départements, nous souhaitons les inviter à réfléchir, y compris par les problématiques de logement, à l'émergence de la qualité de vie dans les espaces régionaux.

Dans les contrats de plan État/régions, je rappelle toujours qu'il existe deux questions auxquelles j'aimerais que nous tentions de répondre. Plutôt que d'avoir des problèmes d'affichage -je suis élu politique, donc cette critique vaut pour moi-, nous avons souvent tendance à nous interroger sur le contenu de notre contrat de plan État/régions, plus par le gain espéré de voix électorales que par l'efficacité du résultat souhaité. Je le dis pour moi, pas pour les autres, je suis le seul à raisonner de cette manière. Je pose deux questions :

– Quel effet levier attendez-vous en termes de croissance économique de l'argent public ?

– Pouvons-nous imaginer des effets positifs de cohésion sociale et de "vivre ensemble" par l'injection d'argent public sur vos territoires ?

Ces questions ne sont d'ailleurs peut-être pas intelligentes, mais elles font l'objet d'une réflexion et d'un raisonnement en cascade.

Nous allons, dans les dix ans à venir, avoir une diminution mécanique de la population active. Certains pensent que c'est une bonne chose car nous verrions automatiquement le nombre de chômeurs diminuer, etc. Je pense le contraire. Si nous pensons que la croissance économique est la productivité, multipliée par le nombre de gens qui travaillent, alors une baisse de la population active représente la diminution programmée de la croissance. Le deuxième élément est l'effet de cohésion. Nous voyons bien qu'aujourd'hui notre société est prête à se fracturer ou à se rassembler sur le sujet des retraites. Nous sommes témoins de débats presque inflammables entre le privé et le public, entre ceux qui sont supposés avoir des privilèges et ceux qui n'en ont pas, entre les actifs qui se demandent s'ils vont payer deux générations et leur retraite et les retraités qui estiment que le problème des actifs ne les concerne pas et qui se demandent comment préserver leur retraite. Aujourd'hui, chacun considère l'État comme une fiction qui permet de vivre au détriment des autres. Nous sommes face au vrai débat politique, se rassembler ou se déchirer, ce qui remet totalement en cause le pacte républicain.

Si, à partir de là, nous n'arrivons pas à réfléchir à la territorialisation des politiques publiques qui entourent l'individu pour lui apporter une citoyenneté participative sur un territoire, une fracturation communautariste se mettra en place et elle créera une fragilité supplémentaire.

Nous connaissons un double défi très intéressant dans la problématique du développement durable. Sans vouloir vous donner de conseils, mon approche par rapport au développement durable a été presque l'émergence d'une morale nouvelle au moment où les morales traditionnelles et religieuses disparaissaient. Lorsque vous avez une croyance transcendantale dans un au-delà, vous gérez votre propre comportement par rapport à cela. La récompense du ciel est en fonction de votre conduite. Le développement durable est quasiment le fait de guider votre conduite par rapport à l'émergence d'une amélioration à laquelle vous participez, non pas de l'au-delà, mais d'un environnement terrestre qui dépasse votre propre existence.

La deuxième leçon du développement durable est que, si vous croyez à cette morale, vous vous imposez un certain nombre de respects, de l'autre, de vous-même, et vous avez alors les clefs d'un "vivre ensemble", qui est d'abord de respecter l'autre.

Le troisième élément, et je l'ai déjà énoncé devant Éric GUILLON², est que vous positivez le temps et l'espace. Toutes les adhésions que vous apportez à vos engagements associatifs, environnementaux, territoriaux, font que votre action trouve sa valorisation dans le temps. Le développement durable aura forcément un effet de retour dans le temps puisque le tri des déchets ne sera positif que dans quinze ans et la protection de l'eau dans vingt ans. Vous améliorez votre espace, et donc votre environnement qui, lorsque vous devenez de plus en plus consommateur de territoires, devient plus esthétique, plus propre, plus respirable. L'autre devient alors votre partenaire, puisque c'est celui que vous invitez à vous accompagner dans vos efforts de réussite collective pour l'amélioration de l'espace dans lequel vous vivez.

Au lieu d'un système de régression et de finitude que j'évoquais tout à l'heure, vous avez, au contraire, un phénomène de construction et d'adhésion positif. Toutes ces démarches ne peuvent se concevoir que sur une territorialisation accompagnatrice ou active, qui permet de donner du sens aux politiques territoriales de cohésion sociale. C'est pourquoi, en répondant à Serge ANTOINE, je suis très attentif à demander aux régions, partenaires de l'État, de réfléchir à ces deux problématiques :

– Comment injecter de l'argent public pour augmenter le niveau de croissance du PIB, du taux d'emploi et de création d'emplois par rapport à un taux de croissance identique ? C'est l'aspect macroéconomique.

– Comment territorialiser nos politiques publiques pour développer la cohésion sociale qui est un facteur de réussite ou d'échec de notre société ?

Cela pose tout le problème de la réorganisation par pôle, de la famille par exemple, et nous avons aujourd'hui beaucoup trop d'acteurs qui s'occupent d'une partie morcelée de la famille. C'est tout le problème de l'insertion, du chômage, du logement, de la mobilité des hommes et des solidarités intergénérationnelles.

M. Michel LORRIAUX, *Aéroports de Paris, chef du département environnement* : Bonjour, je vous adresse d'abord des félicitations pour cette belle matinée car vous avez, dans le fond, abordé le développement durable dans l'humanité, au travers d'un des mots clés de la République qui est la "fraternité".

Vous avez parlé de territoire, je parlerai de solidarité et de la place que vous estimez devoir être donnée au tissu associatif. Pourriez-vous préciser votre pensée concernant l'organisation des territoires ? Vous le savez, nous finissons tous par nous perdre à ce sujet depuis les lois Pasqua et Voynet. Je vois personnellement émerger des organisations de communes, notamment, et je commence aussi à m'y perdre un peu.

Quelle vision des territoires avez-vous ? Quelle place tiendrait l'acteur principal de la solidarité dans les territoires pour les tissus associatifs ? Nous ressentons bien les doutes de nos concitoyens, de chacun d'entre nous, concernant l'efficacité du service public comme lien de solidarité. Nous voyons l'émergence montante et croissante du tissu associatif comme le lien substitutif de cette solidarité. Nous remarquons quand même la limite du tissu associatif dans les moyens que vous voulez économiser.

Sachant qu'il existe un gisement de l'ordre de 1 million à 1,5 million d'emplois dans le tissu associatif, pourrions-nous faire évoluer des systèmes de rémunération du lien social qui iraient d'un tissu de solidarité au travers de l'organisation territoriale vers les acteurs du monde associatif ?

M. Jean-Paul DELEVOYE : Concernant l'organisation, nous avons réécrit ce que nous appelons "les pays". Cela fera d'ailleurs l'objet d'une première lecture au Sénat, après être passé à l'Assemblée nationale.

Nous avons souhaité simplifier et transformer les pays en espaces de projets, avec des structures associatives extrêmement légères et complètement distinctes des lieux d'exécution. Les élus sont ce qu'ils sont et, lorsqu'ils ont les moyens budgétaires, ils les considèrent comme un moyen mais aussi comme un lieu de pouvoir. Les hommes et les femmes se rassemblent sur des projets et se divisent sur

² Eric Guillon est Directeur d'Eco-Emballages

les ambitions. Comment concevoir des projets dénués d'arrière-pensées, et non influencés par les lieux de pouvoir que sont les lieux d'exécution ? Nous avons alors distingué l'espace de projet de l'espace d'exécution. Nous avons maintenu obligatoire le Conseil de développement à la libre organisation des porteurs de pays, permettant ainsi d'y associer la société participative, active et associative que vous évoquez.

Je crois beaucoup, par la pédagogie des enjeux, à la réponse en termes de projets. Nous sommes trop souvent, y compris dans notre comportement individuel, dans la gestion d'un confort, d'un quotidien et nous avons des difficultés à nous projeter dans l'avenir. Dans les régions, dans les contrats de plan État/régions et au niveau des pays, nous leur posons des questions pour connaître les défis qu'ils veulent relever, quels sont les éléments qui leurs paraissent aujourd'hui faire partie de leurs forces ou de leurs faiblesses et quelles sont les ambitions collectives qu'ils nourrissent.

Pour ce faire, nous mettons au niveau de la DATAR l'ingénierie à la disposition des élus. Notre administration est extrêmement performante sur la gestion et peu sur le projet. Nous sommes dans un État cartésien qui doute en permanence de ceux qui prennent des initiatives, car cela remet en cause le pouvoir. La protection du pouvoir ne va pas dans le sens de l'initiative. Nous souhaitons réintroduire, dans l'administration française, le droit à l'erreur, à la prise de risques et les sphères de responsabilisation. J'ai été très frappé lorsque le responsable des ressources humaines d'une entreprise de 7 000 personnes qui, depuis dix ans, a mis en place un système de rémunération des initiatives prises individuellement, m'a dit qu'il avait sept propositions par an en moyenne et par employé, dont 10 % étaient extrêmement rentables pour l'amélioration du fonctionnement de l'usine.

Comment imaginer qu'en France nous puissions avoir ce même système dans la sphère politique et administrative, où la carrière des supérieurs administratifs consiste à ne surtout pas faire de vagues et où l'initiative en politique consiste à défendre sa place à n'importe quel prix. Nous sommes dans l'absence de récompense des compétences dans la sphère politique et l'absence de prise de risques dans la sphère administrative. Nous voulons renverser cette culture.

La vraie culture en politique est de favoriser la compétition. A condition d'être le meilleur, c'est une bonne stimulation. Dans la gestion administrative, c'est comment faire en sorte que, lorsque vous prenez une initiative, si elle est pertinente, alors vous ayez le droit de l'assumer ; d'où la notion de confiance que nous voulons mettre en place dans les relations entre l'État et les collectivités locales.

Cela pose le même problème pour la transformation des associations. J'aimerais d'ailleurs qu'elles cultivent elles-mêmes la transparence exigée en milieu politique. Je parle de la transparence budgétaire et démocratique, afin que nous ayons, dans ce pays, une éthique de conduite publique identique pour tous et qui consiste à ce que ce soit le projet qui guide l'évolution de nos structures et non le maintien de nos ambitions et situations personnelles.

Dans les structures administratives, politiques et associatives, on défend parfois plus sa place que le projet ou la cause que l'on soutient. Il nous faut avoir cette exigence de transparence et de franchise, car nous n'osons plus évoquer certains sujets. Dans le milieu associatif, nous rencontrons la pire et la meilleure des choses. La pire est l'association qui se crée, parfois financée par une entreprise concurrente, pour torpiller un projet, soit pour défendre un intérêt catégoriel : *"Pourquoi vous battez-vous contre l'implantation de telle structure ? N'êtes-vous pas d'accord avec l'objectif environnemental ? Non, c'est parce que ma maison perdrait 30 % de sa valeur !"*

Aujourd'hui, dès que vous réalisez un projet d'intérêt général qui bouscule le confort individuel, vous avez une réponse associative, ce qui d'ailleurs est légitime, je suis pour le débat. A contrario, vous avez énormément d'associations qui sont un moyen très important d'apporter une contribution intellectuelle, avec des gens qui ont du temps, du savoir, des compétences et de la structuration pour la construction d'un territoire.

Le temps partiel bénévole est certainement un paramètre qui, aujourd'hui, est très important. Le vieillissement de la population nous apportera des éléments intéressants dans la conduite des politiques publiques.

Nous allons avoir une explosion des contentieux juridiques sur les politiques publiques, avec tous les administratifs en retraite, les ingénieurs de DDE, etc. Pourquoi pas si cela induit une

amélioration en la matière ? Cela apportera en même temps une contribution forte des personnes âgées dans la vie locale. Nous rencontrons également deux questions :

– Comment concilier le bénévolat et le professionnalisme ? Par exemple, lorsque nous avons mis en place des associations de grands-pères pour aider les élèves à faire leurs devoirs, nous avons connu un formidable succès. Cependant, certains enfants nécessitent du professionnalisme, car le bon cœur peut parfois créer des dégâts. Donc, jusqu'où faut-il inciter les bénévoles à s'engager, tout en structurant professionnellement leur action pour éviter qu'elle soit contraire à l'intérêt de ceux auprès de qui ils interviennent ?

– Faut-il financer, structurer, pérenniser, la vie associative ? Je suis très inquiet lorsque nous parlons de pérennisation, puisque la société change rapidement. Les associations et les structures administratives qui mettent le plus d'énergie à défendre leur utilité sont parfois celles qui en retirent le moins d'intérêts. Je suis cependant très favorable à la contractualisation par objectifs : diagnostic partagé, objectifs partagés, évaluation. Le principe d'évaluation remet parfois en cause la vie même de l'existence administrative ou associative, ou au contraire la pérennise. C'est plutôt sur ce type de contrat que nous devrions travailler, avec des financements pluriannuels, des indicateurs de performance ou de résultat, à partir desquels nous pourrions réfléchir.

La vie associative est certainement l'un des atouts majeurs que le vieillissement de la population générera et qui permettra aussi de mobiliser des ponts intergénérationnels. Nous devons être attentifs à ne pas découper notre société en parts de fromage, en fonction des critères d'âges. Ce serait la pire des choses, avec une politique pour les âgés puis une autre pour les jeunes. Nous traitons toujours les gens en fonction de leurs handicaps ou de leurs critères. C'est une politique pour la ville, pour un quartier, dans lequel vivent des personnes âgées et des jeunes.

C'est d'autant plus important que lorsque nous arrivons à établir ces lieux de rencontres et d'échanges, cela a tendance à créer de formidables osmose.

Je termine par deux interpellations qui m'avaient beaucoup frappé lors de la révolte des étudiants voici dix ans. Un président d'université m'a dit que la cause de la révolte était que les lieux de dialogues et d'échanges avaient simplement disparu dans les universités. Le succès d'un certain urbanisme dans les villes vient de la création nouvelle des lieux d'échanges de rencontres. Paradoxalement, lorsque le virtuel se développe, les gens ont besoin de réel ; lorsque la communication se développe, les gens ont besoin de contacts humains ; au moment où l'illusion se développe, les gens ont besoin de réel, de nature et de biorhythmes. Lorsque vous regardez l'urbanisme, toutes les petites places sont autant de lieux de rencontre où les gens ont besoin de parler et d'échanger. Dans la vie associative, les conteurs et le rêve font partie de l'éducation de l'enfant. Les lieux d'échanges, d'apprentissage et les lieux de savoirs sont probablement les politiques publiques auxquelles nous devons répondre.

Je crois beaucoup aux politiques que nous avons un peu trop négligées. Elles amèneront l'Éducation nationale à éviter son cloisonnement. Nous voyons bien que le ré-apprentissage collectif dans les collèges se fait lorsque vous mettez des jeunes en contact avec des artistes, des chanteurs, des danseurs. L'apprentissage d'un certain nombre de socialisations se fait par la culture, la pratique musicale et par l'émotion partagée.

Nous, les politiques, avons été trop absents d'un partage émotionnel. Ce qui fait le plus cruellement défaut dans ce monde est de vivre une émotion réelle et de la partager avec d'autres. Ces lieux de partage ne peuvent se faire que par la poésie, la lecture, l'écriture, le rêve et la culture, qui sont paradoxalement des politiques publiques marginales. Ce sont pourtant les meilleures réussites en matière d'insertion et de cohésion.

Dans les politiques régionales qu'évoquait Serge ANTOINE, nous souhaiterions avoir une approche globale. Autant vous dire que nous sommes dans un combat interministériel difficile. J'aimerais qu'il y ait un patron de l'État par région, comme un préfet, qui globalise des crédits pour les logements, la culture, les routes, etc., et qui puisse avoir, par rapport aux objectifs que nous évoquions précédemment en matière de développement économique et de cohésion sociale, des capacités de

modulation. Si, dans des quartiers, c'est l'enseignement du rap qui permet de pouvoir faire la cohésion des gamins plus que trois kilomètres de route, cela mérite peut être de s'interroger.

C'est le "vivre ensemble" qui, demain, l'emportera sur des exigences de confort, parfois, de nature purement matérielle.

Serge ANTOINE m'avait beaucoup frappé au 40^e anniversaire de la DATAR, car je découvrais que nous nous posons aujourd'hui les mêmes problèmes qu'il y a quarante ans. Ma femme a eu la gentillesse de m'offrir un livre sur la dynastie des Tang, et je leur trouve les mêmes émotions et sentiments que nos ancêtres grecs.

Nous avons, en réalité, complètement échappé aux chemins de la philosophie et du "vivre ensemble". C'est cette réinsertion sur le territoire qui permettra à certains de découvrir des richesses qu'ils ne connaissaient pas en eux-mêmes. Le vrai développement durable passe par des petites choses et pas forcément des grands discours. J'ai en mémoire ces lieux d'échange et de savoir qui ont été créés dans une ville où les retraités étaient en contact avec des gens qui n'avaient plus rien. Ils leur faisaient découvrir qu'ils étaient capables de cuisiner et de faire des crêpes pour des enfants. C'est peu de chose, cela ne fait pas la Une des journaux, mais tous ces petits gestes créent des lieux de proximité.

Nous devons aussi redécouvrir l'humilité du discours qui permet, non pas de paraître à la Une des journaux télévisés et d'avoir un bon Audimat, mais, au contraire, de promouvoir des convictions à faire partager ce qui, petit à petit, crée un mouvement irréversible.

Plutôt que vouloir faire remonter le fleuve à sa source, il faut être le rocher que l'on place au milieu pour en dévier le cours.

(Applaudissements)

M. François GOURDON : Merci, monsieur le Ministre. Nous avons abondamment appris ce matin. Les maires ici présents vous ont beaucoup écouté et les régions, les associations, les collectivités ou les entreprises auront trouvé matière à réflexion dans votre exposé.

Je voudrais dire qu'à l'occasion du prochain petit déjeuner qui aura lieu le 25 mars, nous recevrons Michel BARNIER qui est commissaire européen. En revanche, nous devons commencer à 8 heures précises car il enchaîne avec "*Les Échos*" juste après et il devra donc partir à 9 h 30.

Je vous remercie et vous donne rendez-vous le 25 mars à 8 heures.
